

02/08/20

Volume XVIII – Lettre 40

11 Av 5780



Hil'hoth Chabbath par le Rav Dovid Ostroff,

sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

### Si un non juif a allumé une lumière pour moi, puis-je en profiter ?

Selon la *hala'ha*, rapportée dans le *Choul'han Aron'h*,<sup>1</sup> un juif ne peut pas tirer avantage d'une lumière allumée par un non juif pour un juif. Cette interdiction a été étendue pour inclure même les personnes pour lesquelles elle n'a pas été allumée<sup>2</sup> et donc aucun juif ne peut en profiter. En conséquence, quand vous êtes assis dans une pièce sombre où toute lecture est impossible, si un non juif vous allume généreusement la lumière, vous ne pourrez pas prendre de livre et lire. Si, cependant, la lecture était possible dans une pièce à moitié sombre et qu'un non juif ait allumé une lumière supplémentaire, on peut profiter de cette lumière supplémentaire aussi.<sup>3</sup> Par contre si la première lumière s'éteint, il est alors interdit de profiter de la lumière allumée par le non juif.

### Que se passe-t-il s'il avait été payé pour cela avant Chabbath ?

Selon le *Rama*,<sup>4</sup> même si le non juif a été embauché sur une base quotidienne pour allumer des lumières en cas de besoin ou payé pour un seul éclairage, on interdit de profiter de la lumière.

### Que se passe-t-il si le non juif allume la lumière pour lui-même ?

Quand un non juif allume une lumière pour lui-même, par exemple, nous voyons qu'après avoir allumé, il se met à lire un journal, un juif pourra profiter de cette lumière comme il le veut.<sup>5</sup> La même règle s'applique quand un non juif allume une lumière pour une personne malade.<sup>6</sup> Puisque c'est un acte permis, d'autres juifs peuvent aussi profiter de cette lumière. Si, cependant, un non juif a fait cuire de la nourriture pour une personne malade, même s'il n'y a aucun problème de *bichoul akoum*,<sup>7</sup> un juif en bonne santé ne peut pas en consommer, parce que nos Sages ont craint que le juif demande au non juif de faire cuire un peu plus de nourriture pour lui. C'est différent du cas de la lumière, parce qu'une lumière dessert un ensemble et on ne viendra pas demander au non juif d'en allumer une autre, à la différence de la nourriture qui est consommée par chaque individu.

### Que se passe-t-il s'il l'a allumée pour nous deux ?

Si un non juif allume la lumière tant pour un juif que pour un autre non juif, le juif ne peut pas profiter de la lumière.<sup>8</sup> Cependant, quand le non juif qui a allumé la lumière est concerné, c'est-à-dire qu'il l'a fait pour lui, même si nous savons qu'il avait le juif aussi à l'esprit, le *Maguen Avraham* et le *'Hayé Adam* discutent pour savoir si le juif peut profiter de la lumière.<sup>9</sup> Dans ce cas on consultera un *Rav*.

### Si je demande à un non juif de faire la vaisselle et qu'il allume alors la lumière, puis-je en profiter ?

Selon le *Taz*,<sup>10</sup> dans un tel cas, on considère que le non juif a allumé les lumières pour lui et pas pour mes besoins et bien qu'il lave mes plats, je peux dûment profiter de la lumière. Pourtant, cette *hala'ha* est subtile, parce que si je demande à un non juif<sup>11</sup> de m'accompagner pour aller chercher quelque chose dans ma cave sombre et qu'il allume la lumière, on considère qu'il l'a allumée pour moi et bien qu'il soit avec moi je ne peux pas profiter de cette lumière.

[1] *Siman* 276:1

[2] Si elle a été allumée pour un juif

[3] *Siman* 276:4 et *Michna Beroura* 32.

[4] *Siman* 276:1

[5] *Ibid*.

[6] Ceci concerne un malade qui du fait de sa maladie, peut avoir un non juif qui fasse pour lui des travaux interdits par la *Torah* (*mela'ha deorait'ha*)

[7] De la nourriture cuisinée par un non juif ne peut être consommée sauf sous certaines conditions.

[8] *Siman* 276:2. *Michna Beroura* 16 dit que la raison est que soit il l'a allumée aussi pour le juif soit il avait le juif à l'esprit

[9] *Michna Beroura*

*Siman* 276:17 et le

*Biour Hala'ha*

[10] *Siman* 276:5

[11] *Siman* 276:3

Un mot sur la *Paracha*, par le Rav Ozer Alport ואתחנן

(VI:8) וקשרתם לאות על ידה ויהיו לטטפת בין עיניך Tu les attacheras, comme symbole, sur ton bras, et les porteras en fronteau entre tes yeux

En listant les personnes autorisées à rentrer chez elles avant le début d'une bataille, la *Torah* inclut (XX:8) celui qui a peur et celui qui a le cœur faible. Rachi explique que cela se réfère à une personne qui a peur que les péchés qui sont dans sa main provoquent sa mort durant la bataille. Il est difficile de comprendre l'utilisation de cette expression particulière. Comment comprendre que ses péchés soient dans sa main plus que dans son cœur ou dans son âme ? En outre, l'un des exemples donnés (*Mena'hoth* 36a) d'un tel péché est le cas de celui qui parle entre la mise des tefillins du bras et ceux de la tête. Comme il ne s'agit pas d'un des péchés les plus graves qui nécessitent d'obtenir le pardon à Yom Kippour, pourquoi ne se contente-t-il pas de confesser sa faute et de s'en repentir, ce qui entraînera un pardon immédiat et lui permettra de rester à l'armée et de se battre ?

*Rav* Chalom Shwadron suggère que '*Hazal* (nos Sages) ont spécifiquement utilisé l'expression selon laquelle le péché est «dans sa main» pour faire allusion au fait qu'il n'a pas encore renoncé à ses actions inappropriées et qu'il s'y tient toujours au sens figuré. La raison pour laquelle il est incapable de se repentir simplement de ses actions est qu'il ne le veut pas ! Néanmoins, bien qu'il ne soit pas disposé à corriger ses voies, il est toujours intellectuellement conscient de leur inconvenance et craint donc les conséquences de se mettre en danger de guerre.

Bien qu'il reconnaisse que ses actions sont inappropriées et pourraient conduire à sa mort, il est toujours incapable de les libérer de sa main et de corriger correctement ses voies en raison de la force énorme de l'habitude. Alors que nous commençons le difficile travail de nous évaluer honnêtement et de tenter de nous améliorer et de nous élever tout au long du mois d'Elloul, la première étape est de comprendre que l'une des plus grandes armes de l'arsenal du *yetser hara* est le pouvoir de l'habitude, une reconnaissance qui nous permettra de desserrer nos prises et de libérer complètement les péchés de nos mains.

"Grande est la Torah, car elle donne la vie à ceux qui l'accomplissent dans ce monde et dans le monde à venir, comme il est écrit: «Car ils [les enseignements de la Torah] donnent vie à ceux qui les trouvent et guérissent toute chair» (Proverbes 4:22). Il dit également: «La guérison sera pour ta chair et la moelle pour tes os» (ibid. 3:8). Il dit aussi: «C'est un arbre de vie pour ceux qui s'en emparent et ceux qui le soutiennent sont heureux» (3:18). Et il dit: «Ils sont un gracieux diadème pour ta tête et un collier pour ton cou» (1:9). Et il dit: «Cela donnera à ta tête un diadème gracieux; il te ceindra d'une couronne de gloire» (4:9). Et il dit: «Car en moi [la Torah], tu allongeras tes jours et des années de vie te seront ajoutées» (9:11). Et il dit: «L'allongement des jours est dans ta main droite, dans sa gauche se trouvent la richesse et l'honneur» (3:16). Et il est écrit: «Ils t'ajouteront des jours, des années de vie et de paix» (3:2). Et il est dit: « Ses voies sont des voies de douceur et tous ses sentiers sont de paix » (3:17).

La métaphore suivante rapportée par notre *Michna* est que la Torah décorera nos gorges. Nous avons traduit "collier pour ton cou", pour des raisons esthétiques. Mais la traduction précise de "גרגרת" est gorge ou trachée. Elle se rapporte à "גרון", le mot hébreu pour gorge (cou se traduit par «צוואר»). Il semble cependant que nous ne devrions pas comprendre cette métaphore comme étant liée aux bijoux. Nous aurions pu nous attendre à ce que nos cœurs entrent dans ce cadre. N'avons-nous pas expliqué que la Torah devait être la source de nos sentiments et nos émotions, en intégrant ses leçons dans nos êtres ? Le cœur n'est-il pas (du moins poétiquement) le siège de nos émotions ? Que viennent faire nos gorges un peu moins poétiques dans ce cadre ?

La réponse conduit à une autre leçon de notre *Michna*. La gorge abrite nos cordes vocales et est la source de notre discours. Notre discours est essentiel pour nous transformer et nous sublimer à travers les enseignements de la Torah. Après avoir atteint le stade de sublimation de nos esprits, la sainteté de la Torah doit imprégner nos corps à travers nos gorges et notre discours.

Lorsque nous étudions avec notre esprit, nous voyons la Torah comme une sagesse enthousiasmante mais abstraite. Nous intellectualisons ses enseignements, mais ils ne sont pas vraiment réels pour nous.

Pour les rendre réels et pertinents, vivants et concrets, nous devons utiliser nos voix. Nous devons exprimer nous-mêmes les enseignements de la Torah, en les transcrivant dans nos propres mots. Nous devons expérimenter la Torah, en essayant de prendre ses mots généraux et parfois abstraits et de les relier à notre propre moi et à nos expériences de vie. C'est du même ordre que ce dont nous avons discuté ci-dessus - «faire» la Torah. Le pont - le principal moyen de faire passer la Torah de «l'étude» au «faire» - est notre capacité à parler. Et lorsqu'à travers nos paroles nous exprimons la Torah d'une manière si personnelle et intime, elle orne nos gorges ainsi, comme elle orne nos têtes.

C'est pourquoi, la parole joue un rôle si important dans notre relation avec D-ieu. Nous, les Juifs, parlons beaucoup (il paraît). Si nous voulons comprendre la Torah, appréhender et appliquer ses vérités, nous devons les exprimer pour nous-mêmes. Si nous voulons concrétiser notre relation avec D-ieu, nous devons lui parler directement - dans la prière. Chacun de nous se tourne vers D-ieu individuellement, avec ses propres mots et selon sa propre perspective. En effet, la prière, en tant qu'étude, est une manière intime et personnelle d'amener nos convictions religieuses du domaine de l'intellect à celui du pratique. Lorsque nous parlons à D-ieu, ce qui était dans nos cerveaux et nos cœurs devient notre réalité.

C'est un message important tout au long de l'année, mais surtout au moment où les Grandes Fêtes approchent. En général, nos prières sont remplies de demandes de bénédictions de D-ieu, ainsi que de supplications pour qu'Il nous pardonne nos méfaits passés. Nous le faisons pour obtenir les bénédictions ou le pardon de D-ieu - et certainement pas pour nous débarrasser de notre culpabilité. Mais de façon plus profonde, nous exprimons nos besoins à D-ieu afin de nous imprégner du fait que D-ieu est la source de tout et nous énumérons nos défauts au moins en partie pour concrétiser notre besoin d'amélioration. Nous nous disons ce qui ne va pas chez nous, ce pour quoi nous avons besoin d'expiation. Et ce faisant, nous transformons de vagues sentiments de culpabilité en problèmes réels, en défauts concrets mais gérables dans nos personnalités. Lorsque nous exprimons nos fautes dans nos propres mots, même les fautes dont nous savons pertinemment qu'elles ne disparaîtront pas par la seule confession, nous avons fait un grand pas vers le retour à D-ieu, pour faire de notre besoin de croissance spirituelle une réalité. Nous avons fait ce premier grand pas: nous avons admis que nous sommes alcooliques - ivres du luxe, des passions, de la cupidité ou de tout ce qui nous asservit tout au long de l'année. Et ce faisant, en sachant et en exprimant ce que doivent être nos objectifs, nous avons quelque peu changé nos réalités. Et nous nous sommes engagés sur la voie de l'auto-amélioration.

### Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

ברוך שאמר

#### Béni celui qui a parlé.

La ברכה (bénédictio) commence par un signe de gratitude totale envers le Tout-Puissant. Le Rav Avigdor Miller, *zal*, explique que le terme ברוך (béni) est dérivé de ברך (genou). Ainsi, nous disons: "Celui devant qui nous plions le genou". Bien que nous ne plions pas le genou à ce stade de la Téfila (prière), nous sous-entendons que nous nous inclinons mentalement avec humilité devant Hachem pour deux raisons. Premièrement, nous nous inclinons dans un sentiment de gratitude pour la bonté sans fin qu'Il manifeste envers nous - une bonté qui est avérée dans toute la Création. Comme nous ne sommes pas en mesure de rembourser cette gentillesse, notre expression de gratitude est une humble offrande. De plus, nous sommes humiliés par la dette écrasante de gratitude que nous Lui devons. Deuxièmement, nous nous inclinons en reconnaissance de Sa sagesse sans fin et de Sa puissance impressionnante, qui est évidente tout au long de la création.

Nous reconnaissons que ce n'est qu'envers Hachem que nous devons notre gratitude, car Il est la base de toute la création. Tous les phénomènes agréables et utiles qui se produisent dans le monde et tous les hommes qui accomplissent des actes de bonté sont l'effet de Sa puissance. Il oblige les parents à faire preuve de bonté envers leur progéniture, car il a imprégné leur instinct naturel d'un amour pour leurs enfants. Il inculque la pitié dans l'esprit et le cœur de l'humanité, qu'ils utilisent plus tard pour aider les autres. S'il est clair que nous avons le devoir de remercier ceux qui font preuve de bonté, nous devons également reconnaître qu'ils ne sont que des agents du Tout-Puissant, qui leur a accordé la nature humaine et la capacité d'agir avec bonté envers les autres.

A la mémoire de Ephraïm - Yosseph ben Yaacov GOLDMAN (15 Av 5759)  
& de Meyer ben Solika ABISROR (27 Av 5744)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: [associationdeborahguitel@gmail.com](mailto:associationdeborahguitel@gmail.com) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza